

# Constituer un dossier de location complet et conforme

---

## Pièces justificatives pour le locataire

- Pièce d'identité officielle avec photo (carte d'identité, passeport ou permis de conduire).
- Justificatif de domicile (dernières quittances de loyer, attestation d'élection de domicile ou avis de taxe foncière).
- Justificatifs d'activité professionnelle (contrat de travail, certificat de scolarité ou extrait Kbis pour les indépendants).
- Justificatifs de ressources (3 derniers bulletins de salaire, derniers avis d'imposition, justificatif de versement de prestations sociales ou bourses).

## Documents requis pour le garant

- Garant physique : fournir les mêmes pièces que le locataire (identité, justificatif de domicile et justificatifs de revenus).
- Acte de cautionnement solidaire : document signé par le garant mentionnant le montant du loyer et les conditions de révision.
- Garant personne morale : attestation de garantie officielle délivrée par l'organisme (ex: garantie Visale ou banque).

## Sécurisation et bonnes pratiques

- Filigraner vos documents avant envoi (ex: mentionner 'Dossier location - date') pour protéger vos données personnelles.
- Utiliser le service officiel DossierFacile pour sécuriser et simplifier la transmission de votre dossier.
- Veiller à ce que les avis d'imposition fournis soient les plus récents possibles pour prouver la solvabilité actuelle.
- Respecter la législation : le propriétaire ne peut pas exiger de documents privés comme des relevés de compte bancaire ou un dossier médical.